

New Nature

Special Chasse

La chasse à la baleine

A mesure que les négociations entre membres de la Commission baleinière internationale s'éternisent autour de l'avenir de la chasse à la baleine, des scientifiques de nouveaux arguments aux protecteurs des grands cétacés. Cette fois, c'est le changement

climatique qui est mis au service des géants des mers. Dans un article publié, par Plos One, plusieurs biologistes marins américains et canadiens rappellent que les baleines à fanons sont d'excellents réservoirs de carbone et qu'à ce titre ils méritent d'être protégés.

Voir page 2

Whit Welles Wwelles 14



En bref...

L'édition de notre journal s'est consacré aux méfaits et aux bienfaits de la chasse.

-La chasse à la baleine.

-Qu'est ce que la chasse ?

Qu'est ce que la chasse?

La chasse est la traque d'animaux dans le but de les capturer ou de les abattre pour se nourrir.

C'est une activité nécessaire, car l'homme puise sa nourriture dans l'univers organique des animaux et des végétaux. Pour le chasseur, l'ensemble de la nature est composé d'animaux, de plantes, de plaines, de montagnes, de lacs, etc.



(Voir suite page 2)

Sommaire

-Edito: page

-Chasse à la baleine : page 1

-Qu'est ce que la chasse ? : page 1

-Chasse à la baleine (suite) : page 2

La chasse à la baleine

Pour appuyer leur démonstration, Andrew Pershing (université du Maine) et son équipe ont commencé par estimer l'empreinte carbone de 8 espèces de rorquals et de baleines. En prenant en compte la taille et la corpulence moyenne des individus, leur régime alimentaire, ils en déduisent la masse de carbone stockée par un individu de chaque espèce. Première conclusion évidente, plus la baleine est imposante, plus elle conserve de carbone. Un rorqual bleu (*Balaenoptera musculus*) adulte engloutit 424 kg de carbone en moyenne par an, contre 18 kg pour la baleine de Minke.

En multipliant ces masses

spécifiques par le nombre d'individus recensé ou estimé, on obtient le « puits de carbone baleinier ». En comparant les statistiques actuelles des populations à celles de l'ère pré-baleinière, les chercheurs évaluent le stock de carbone « cétacéen » autour de 2 million de tonnes de carbone (soit l'équivalent de 7,34 millions de tonnes de CO₂), contre un peu plus de 10 millions de tonnes à l'aube du XXe siècle.

M.C

Editorial

La chasse est une activité indispensable à la survie de tout être vivant non herbivore, mais aujourd'hui la chasse est critiquée et contestée par beaucoup de gens

Les élevages en batterie se chargent de tout ce qu'ils abhorrent. Ils dénoncent la barbarie de la chasse, il est vrai qu'il est dur de prendre une vie, mais les élevages, eux, sont beaucoup plus barbares: ils enferment et entassent des animaux dans des conditions déplorables pour finalement les envoyer dans des abattoirs, les pauvres animaux n'ont jamais vu l'herbe, ni le ciel tandis que les animaux chassés ont passé une existence libre.

Il est vrai que certains animaux en voie de disparitions ne doivent pas être chassés afin de ne pas réduire la diversité des espèces, réduction déjà grandement commencée dû à d'autres facteurs comme l'élevage qui n'élève qu'une sorte d'animaux quelque soit la région dans le monde ou le réchauffement climatique...

Si chacun chasse uniquement ce qu'il a besoin ou ce qu'a besoin des personnes ne voulant pas chasser cela pourra créer un équilibre.

Cela pourrait être encore très long si nous évoquons les normes sanitaires et les lois, nous allons donc les laisser de côté pour le moment mais sachez qu'il en existe beaucoup.

A.T

Qu'est ce que la chasse?

L'homme est le premier régulateur et le gérant de la Nature, il doit donc la préserver en veillant à ne prélever que les intérêts du capital, et le stricte nécessaire pour sa survie. C'est pour cela qu'il existe une pression cynégétique (voir définitions).

De plus, le rôle du chasseur n'est pas d'abattre le maximum de bêtes autorisées par la législation, au contraire,

par son rôle, il doit participer à l'action de chasse, respecter le plan de chasse (voir définitions), et il doit, par ses observations, ses interventions, son comportement, son appartenance aux sociétés de chasse apporter un soutien total à la noble cause de la chasse, et ne pas ternir son image.

En conclusion de cette brève esquisse, nous dirons que la chasse est une interprétation de la nature par l'action cynégétique et une entreprise dirigée par l'Homme pour régulariser les espèces de gibier, en rappelant que la chasse n'a pas pour but d'éliminer une espèce, mais des individus appartenant à une espèce.

S.B
By Janet 59



Comment chasser?

Pratiquement, pour déterminer un angle de trente degrés sur le terrain, il faut se déplacer de 5 mètres vers votre droite parallèlement à la ligne des postés puis d'au moins 3 m perpendiculairement à la ligne des postés.

Vous pouvez réaliser la même chose sur votre gauche pour avoir les angles de sécurités dans les deux directions.

- Il vous faut considérer qu'un tire fichant est une chose nécessaire mais pas suffisante :

En effet, s'assurer que si la balle ne frappe pas le gibier, elle s'arrêtera dans le sol quelques dizaines de

mètres plus loin est une sécurité supplémentaire pour que celle-ci ne continue pas son chemin pendant encore quelques centaines de mètres. Cependant, il faut noter qu'en période de gel, l'angle fichant peut s'avérer dangereux, car une balle peut tout à fait ricocher sur la glace...alors méfiance.

- La lunette est trompeuse pour les courtes distances :

L'usage de la lunette est très répandue, et cela favorise l'efficacité du tir. Néanmoins, il ne faut pas oublier que même à faible grossissement (1,25 ou 1,5) la lunette n'offre qu'un champ de vision de 6 m quand on vise quelque chose à 20 m. Concrètement cela veut dire que le tireur ne voit que trois mètres entre le réticule et le bord de la lunette. Donc, si un élément étranger arrive dans la lunette alors que l'on suit un animal courant à 36Km/h soit 10m/s, on n'a que 1/3 de seconde pour

réagir et ne pas tirer, car à cette vitesse, il ne s'écoule que 0,3s entre le moment où quelque chose entre dans la lunette et le moment où il se trouve dans le réticule.

La lunette peut donc s'avérer dangereuse pour le tir à courte distance.

Le champ de vision est ici très réduit, si un élément étranger arrive (chiens...) la réaction doit se faire en 1/3 de secondes.

Les sonneries : elles doivent être homogènes

Chaque société ou groupe de chasse possède ses propres codes en matière de sonneries, que se soit pour le début/fin de traque, l'annonce du gibier et l'annonce de la mort. Cela dit il existe un code national basé sur le nombre des syllabes selon l'animal. Mais cette règle n'est pas connue de tous. Voici cependant un exemple très simple de sonneries :

- 1 coup long = début de traque
- 2 coup long (parfois suivi de 4 ou 8 coup très court) = fin de traque
- 2 coups courts = chevreuil
- 3 coups courts = sanglier
- 4 coups courts = cerf

Fait divers

Accident de chasse: un mort

Dimanche, vers 15h 30, à la fin d'une partie de chasse à Marcilly-lès-Buxy, en Saône-et-Loire, un chasseur âgé de 60 ans a été mortellement blessé d'un coup de feu au visage et aux membres supérieurs.

Le coup est parti lorsque le fusil d'un autre chasseur est tombé à terre, précise le Journal de la Saône-et-Loire.

Malgré l'intervention rapide des secours, le sexagénaire est décédé de ses blessures sur place.

Le propriétaire du fusil a été entendu par les gendarmes.

M.C



- pour annoncer la mort on reprend le nombre de coups correspondant à l'animal + taïaut (tu-tu-tu...)

- Si on veut différencier les cerfs, biches et faons (on sonne 4 fois pour le faon, 5 fois pour la biche et 6 fois pour le cerf). Ainsi, la gradation des sonneries se fait selon la grandeur des animaux...

Viser un animal ?

Il est indéniable qu'une balle avec peu d'énergie cinétique mais bien placée est plus efficace qu'une balle pleine d'énergie mais venant taper dans l'arrière de l'animal.

Il est donc indispensable de placer au mieux sa balle afin de réduire au maximum le risque de blesser l'animal. Lors de la chasse à l'approche, la balle de cou est la plus mortelle, il en est de même lors de la battue silencieuse. En revanche, en battue, la balle de cou est souvent le produit de la chance; car à la course, il est très

difficile de placer une balle de cou.

Dans les battues silencieuses (si l'animal s'arrête dans le layon) ou à l'approche, il convient alors de viser un chevreuil dans son tiers avant et ses deux tiers supérieurs. Pour le sanglier et le cerf, il faut viser dans la moitié avant et les deux tiers supérieurs.

Dans les battues en générales, il est impératif de devancer l'animal malgré la vitesse des projectiles utilisés et de leur énergie : un animal qui trotte à 10Km/h soit 3m/s et qui passe à 20m (situation tout à fait courante), nécessite une correction de 10 cm lorsqu'on tire avec un projectile de 9,3*74R. A cette même distance, le même gibier passant à 36 Km/h soit 10m/s, devra être devancé de 30 cm afin de toucher le cou.

Oublier de devancer l'animal dans la première situation conduit directement à faire une balle de poumon l'animal ira

mourir quelques dizaines de mètres plus loin. En revanche dans la deuxième situation, la balle ira se loger dans la panse ou dans une patte arrière et l'animal ne sera sûrement pas retrouvé.

Enfin pour le tir en plaine à 80m sur un animal lancé (55 Km/h), il faut devancer l'animal de plus d'une fois sa longueur.

Conclusion : la carabine ne dispense réellement pas de devancer l'animal.

M.C



Les inconvénients de la chasse

Même si la chasse est essentielle pour la survie des hommes, qu'elle est nécessaire pour se nourrir, elle présente tout de même plusieurs inconvénients de taille. Les ligues anti chasse ne cessent de combattre contre une chasse intensive et des chasseurs abusifs.

Le RAC et le ROC sont les deux principales actions anti chasse.

Qu'est ce que le ROC?

Le ROC est une association nationale agréée par le Ministère de l'Écologie, ses objectifs prioritaires sont:

-préserver la faune sauvage

-faire reconnaître le statut « être sensible » à tout animal, et en premier lieu aux mammifères et aux oiseaux.

-défendre les droits et intérêts des non-chasseurs.

Cette association, totalement indépendante, vit principalement de dons et de cotisations. Elle défend la nature, et est donc membre actif de France Nature Environnement, la fédération française des associations de protection de la nature.

Qu'est ce que le RAC?

Le RAC est une association créée en 2002, il est composé de personnes sensibles à la souffrance des animaux, de naturalistes, de photographes animaliers, de promeneurs et autres personnes, qui se sont unis dans le but de lutter contre la chasse afin de protéger la faune sauvage et de pouvoir exercer ses loisirs sans être soumis à la pression et à la dangerosité des chasseurs.

Voici leurs trois principaux arguments pour lutter contre la chasse:

-Chasser n'est plus une

nécessité, mais un plaisir malin.

-La faune sauvage et la nature n'appartiennent à personne (tout comme elles appartiennent à chacun d'entre nous), nul n'a le droit de se l'accaparer.

-La chasse doit être abolie.

Protéger la nature, c'est également protéger la planète et contribuer à l'avenir de l'Homme, les ligues de lutte contre la chasse font donc partie de l'UICN, l'Union mondiale

pour la nature. Les objectifs de l'UICN sont d'influencer sur les sociétés du monde entier, de les encourager et de les aider pour qu'elles conservent l'intégrité et la diversité de la nature et veillent à ce que toute utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable. Ainsi, sous la présidence du Professeur Théodore Monod (membre de l'Académie des sciences de 1981 à 2000) et de elle de l'

astrophysicien Hubert Reeves, les ligues anti chasse se trouvent à la rencontre de différents courants de pensées, et leur arguments pour lutter contre la chasse sont à la fois d'ordre scientifiques et juridiques, mais également d'ordre éthique. Ces ligues mènent leur combat dans une non-violence déterminée.

S.B.



Origine:

De nos jours, les chasseurs nomades et ceux qui chassent pour leur survie vivent dans les régions extrêmes telles que le nord de la Russie, ainsi que dans les régions plus sauvages que les états n'ont pas encore sous un totale contrôle.

Origines

La pratique de la chasse par les premiers représentants du genre Homo fait encore débat au sein de la communauté scientifique. Selon certains archéologues et paléontologues, l'analyse des traces d'outils et des ossements fossiles montre que nos ancêtres ont également consommé des cadavres d'animaux morts naturellement ou des animaux

blessés ou malades qu'ils achevaient plus facilement.

La chasse est clairement attestée dans les gisements archéologiques liés à l'homme de Néandertal. À Coudoulous et à La Borde, les néandertaliens ont utilisés des avens comme pièges naturels pour abattre de nombreux grands bovidés (bisons et aurochs). Elle est également probable pour des

périodes antérieures.

Le piégeage de petits animaux est une pratique très ancienne. Des populations préhistoriques ont pratiqué une chasse quasiment monospécifique (mammouth, renne) à tel point que certains auteurs ont évoqué une chasse spécialisée. Il semble que les chasseurs-cueilleurs suivaient leur gibier, remontant vers le nord l'été et revenant au sud bénéficier d'un climat plus doux l'hiver. Cette pratique a encouragé un nomadisme que les Inuits et certaines tribus amérindiennes pratiquaient encore il y a peu, mais qui n'existe pratiquement plus, les grands animaux (sauf les oiseaux migrateurs) étant par ailleurs totalement limités dans leurs déplacements par une fragmentation écopaysagère croissante, principalement due au morcellement du paysage par les infrastructures de transports (autoroutes, TGV clôturés, canaux aux berges infranchissables, etc.).

Avec l'apparition du sédentarité et de l'élevage, l'importance de la chasse en tant que moyen de subsistance diminua pour une grande partie des populations. Déjà dans certaines cultures antiques, la chasse n'était plus considérée que comme un passe-temps. De plus en plus, elle ne fut souvent pratiquée que par une petite partie de la population.

De nombreux écrits sont depuis l'Antiquité consacrés aux techniques cynégétiques et de piégeage. La notion de droit de chasse est évoquée pour la première fois dans le recueil de coutumes des Francs Saliens (riverains de la Sala ou Yssel) écrit sous Clovis (époque

mérovingienne) et dénommé ultérieurement « loi salique ». L'évolution de ce concept s'est articulée alternativement à travers des périodes de permissivité et de restriction, voire de prohibition.

Moyen âge

Au Moyen Âge, la chasse était de plus en plus devenue un privilège de la noblesse et des dignitaires de l'État ou du clergé. À cette époque s'est formalisée ce privilège : la chasse au grand gibier était réservée aux nobles et le petit gibier (lièvres, volatiles) laissé au reste de la population. Certaines zones étaient réservées pour les chasses royales.

En France au Moyen Âge et sous l'Ancien Régime, la chasse est un plaisir de gentilhomme et un privilège seigneurial. Les rois sont grands chasseurs et entretiennent des équipages importants. Être admis aux chasses du roi est un des plus grands honneurs de la Cour.

Le seigneur haut-justicier a ce droit dans l'étendue de sa haute-justice, le seigneur local dans sa seigneurie. Les roturiers n'ont pas ce droit sauf s'ils ont acheté un fief, une seigneurie ou une haute-justice (ordonnance sur les eaux et forêts de 1669). Les seigneurs ecclésiastiques, les dames hautes-justicières, les nobles âgés sont tenus de faire chasser afin de réduire le surplus de gibier nuisible aux cultures (ordonnance de juillet 1701).

Les braconniers sont craints surtout à cause de l'éventualité du port d'arme. Les contrevenants sont sévèrement punis. L'édit de 1601 prévoit

l'amende et le fouet pour la première infraction, le fouet et le bannissement pour la première récidive, les galères et la confiscation des biens à la seconde récidive, la mort en cas de troisième récidive. L'ordonnance de 1669 écarte la peine de mort. Les gardes-chasses n'ont pas le droit au fusil.

Pour permettre l'existence du gibier, il est interdit de moissonner avant la Saint-Jean, d'enlever les chardons, d'enclorre par des murs les terres. Il faut planter des haies d'« épines » auprès des forêts royales. Il est interdit de tuer les lapins sauf sous la direction des agents des eaux et forêts (les capitaineries).

Afin de protéger le travail des paysans et les récoltes, les chasseurs ne doivent pas passer dans les terres ensemencées et lorsque les céréales sont en « tuyaux ». Les vignes sont interdites de chasse du 1er mai jusqu'aux vendanges. Mais ces interdictions sont peu observées. Le droit de chasse est un des plus haïs par les paysans.

Nombre de chasseurs aujourd'hui en Europe

Nombre de chasseurs : la France est le pays européen qui compte le plus grand nombre de chasseurs, 1 343 000 en 2009. Suivent ensuite le Royaume-Uni (800 000), l'Espagne (980 000) et l'Italie (750 000). Ces valeurs sont toutefois à relativiser au regard de la forte variabilité de taille de population et de surface entre ces pays.

Proportion de chasseurs dans la population : ce taux est le plus fort en Irlande (8,9%), à Chypre

(6,4%), en Finlande (5,8%) et en Norvège (4,75%) et le plus bas en Estonie, aux Pays-bas (0,1% dans ces deux pays) ou encore en Belgique (0,2%) et Roumanie (0,27%). Le taux en France est moyen : 2,1 %.

Nombre de chasseurs par surface : en dehors du cas particulier de Malte (50 chasseurs/km²), ce ratio est le plus fort à Chypre et en Irlande (5 ch./km²), au Danemark (3,8 ch./km²), au Royaume-Uni (3,3%), au Portugal ou encore en Italie (2,5 ch./km² pour ces deux pays). Il est relativement faible en Pologne (0,3 ch./km²), aux Pays-bas, en Suède et en Hongrie (0,6 ch./km²) ou encore en Allemagne (1 ch./km²). Ce ratio en France est plutôt dans la moyenne haute : 2 chasseurs/km² comme en

Espagne.

Données de 2007.

Chasse au leurre

Chasse à l'odorat : chasse fictive où l'odeur du gibier est reproduite grâce à un leurre ;

simulation de chasse à vue au lièvre grâce à un leurre treuillé, exploitant l'instinct des Lévriers (appelée coursing).

La chasse au leurre olfactive remplace une chasse à courre où les chiens poursuivent un leurre à l'odeur très forte.

Chasse à vue :

La poursuite à vue sur leurre ou coursing est une simulation de chasse au lièvre où 2 lévriers sont lâchés à la poursuite d'un leurre treuillé (remplaçant la

fuite d'un gibier). Cette épreuve sportive a pour objectif d'évaluer leur instinct de chasseurs à vue. Elle se substitue à une chasse au lièvre réelle avec Lévriers qui a été interdite par la loi du 3 mai 1844.

Avantages

Ce type de chasses est apprécié par les personnes qui ne veulent pas de mise à mort mais qui souhaite tout de même profiter des talents de leurs chiens.

Elle est également pratiquée lorsque la chasse est interdite.

Certaines associations de bien-être animal promeuvent ce type de chasses, par exemple l'Irish Council Against Blood Sports.

A.T.

Ban on hunting with hounds or fox hunting in England and Wales, what about the consequents on culture

What about hunting with hounds

The hunting with hounds is an ancestral mode of hunting consisting in pursuing a wild animal (fox, deer, wild boar, hare, etc.) with a pack of dogs, up to its possible capture. Only dogs hunt, thanks to their sense of smell and their predator's natural instinct. The role of man consists only in controlling.

This mode of hunting is forbidden in Germany (since 1933) and in Belgium (1995). But it remains practised in the United States, in Canada, in Australia, in New Zealand, Ireland, and punctually in Italy. Disappearance of an ancestor

2005, England, the House of Commons vote the abolition of hunting with hounds, which began on February 13th, 2006. In the past, the members of the House of Commons had already evoked the stop of this hunting, but the decision had always been blocked by the House of Lords. In 2005, the ban on hunting was also refused by the Lords, but a legislation little used in the United Kingdom, "Parliament Acts" intervened and the House of Lords had to resign itself.

The IFAW association, contributed a lot to the voting of this law, this one was won by the determination of tens of

thousand people, who made a commitment to the animal protection. At the opposite, the powerful organization of defense of the rural world, the Countryside Alliance chaired by a Lord, announces a campaign of civil disobedience on behalf of his(her) members with, for example, the opposition to the installation of electric pylons or operations of the army on land on the lands of his/her members. In the United Kingdom, 76 % of the English, are for the ban on the hunting in the course.

It was class war ! The abolishment of the hunting is above all an affair of class struggle.

For the first time, the Labours damned the pawn to the Nobility.

This fight had nothing to do with the animal well-being or the personal freedom: it was the class struggle! The defenders of the hunting were only marionettes in the hands of the minority

Privileged, which manages for centuries rural England since their chateaux. But this established fact has just been knocked down. The old families are always owners of the country, but they do not manage it any more.

.Définitions :

-chambre des lords (house of lord) :

Officiellement les très honorables Lords spirituels et

temporels du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord réunis en Parlement représentent la chambre haute du Parlement du Royaume-Uni. Comme la chambre basse, la chambre des Communes, elle se situe au palais de Westminster. Sa composition, non démocratique et assez complexe, a été profondément modifiée par le House of Lords Act 1999. La chambre se compose aujourd'hui de 737 membres, la plupart sont nommés à vie par le monarque sur proposition du Premier ministre. Les lords temporels héréditaires ne sont plus que 92, élus parmi les membres des différentes pairies du Royaume-Uni. Vingt-six membres de l'Église anglicane sont également membres de droit. Notons que le nombre de Lords

est susceptible de modifications régulière car il peut à tout moment y avoir un décès ou une nomination et contrairement à la Chambre des Communes, le nombre de Lords n'est pas fixe. Par exemple, la Chambre des Représentants du Royaume de Belgique (analogue à la Chambre des Communes du Royaume-Uni et pour cause, le pouvoir constituant belge s'est largement inspiré du régime parlementaire de Westminster) compte à tout moment 150 députés, s'il y a un décès, un suppléant intervient. Tel n'est donc pas le cas de la House of Lords.

A.T.



Ours:

Redacteur en chef: A.T.

Maquetiste: M.C.

Journaliste: M.C., A.T, S.B.